Saint-Vaury

saint - vaury

Bulletin Municipal

Déc 2020

Photos d'Anthony LOUIS

Mairie : ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Tél. 05 55 80 20 17 - Fax 05 55 80 22 16
Site internet : www.saintvaury.fr - E-mail : secretariat.mairie@saint-vaury.fr
En dehors des heures d'ouverture de la mairie et en cas de besoin urgent, vous pouvez contacter directement le service technique au 06 12 77 04 28

Sommaire

Vie Communale et intercommunale p4

Finances communales 2020 p4
Eau, Assainissement et Gestion des eaux pluviales urbaines p5
Aménagement du centre-bourg p5
De nouvelles constructions sur la commune p5
Bientôt la fin de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme p5
Travaux de voirie p6
Noël des aînés p6
Programmation culturelle p6
Marchés de producteurs p6
Bienvenue à Saint-Vaury p7
Bibliothèque p7
CAUE p8
Propriétaires en centre-bourg, l'Agglo vous aide à embellir vos façades p9
EVOLIS 23 : du nouveau pour le tri p9
Centre de Secours de Bussiere-Dunoise p10
Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) p11
Animation Jeunesse Intercommunale p11

Vie Scolaire et Extrascolaire p12

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) p12
École maternelle p12
École élémentaire p12
La vie du collège p13
Lycée Professionnel Louis Gaston Roussillat p13

Vie Associative p14

ARINOPA p14
Club Bernage p14
Chœur Accord p15
Croix Rouge p15
Orthographe-en-Marche p15
Comité des fêtes p16
Théâtre p16
Association de Sauvegarde du Patrimoine p17
Association des anciens élèves du collège de Saint-Vaury p17

Vie Sportive p17

As de trèfle p18
Créadanse p18
Club Gymnastique Saint-Vaury p18
Judo Club Saint-Vaury p19
Karaté Club Saint-Vaury (KCSV) p20
Club Vital'Gym p20
Club de randonnée du Puy des Trois Cornes p20
Western Dance Saint-Vaury p21
Basket Club p21

Info services p22

Conception et réalisation Espace Copie Plan Guéret

édito

La commune de Saint-Vaury n'a pas été épargnée par le coronavirus au vu du nombre de personnes détectées positives et de plusieurs décès notamment à l'EHPAD de Valric. Cela confirme la diffusion de ce virus et doit tous nous inciter à la plus grande prudence. Les effets sanitaires mais aussi économiques et sociaux sont importants et impactent notre vie quotidienne à tous.

Ce deuxième confinement apporte de nouveaux protocoles dans le milieu scolaire et impose, par exemple, le port du masque aux enfants de l'école élémentaire. Le Conseil Municipal a décidé de fournir trois masques gratuits à chacun des enfants afin d'atténuer le coût pour les familles.

Le repas traditionnel des aînés ne pourra avoir lieu bien sûr et nous proposerons avec le Centre Communal d'Action Sociale des bons d'achat utilisables dans tous les commerces de Saint-Vaury.

Pour les personnes isolées ou vulnérables, n'hésitez pas à nous contacter pour nous soumettre vos difficultés, vos besoins.

Notre vie associative et sociale est largement perturbée par cette crise et nous espérons reprendre un cours normal dans les mois qui viennent.

2021 sera marquée par la fin de la gestion municipale de l'eau et de l'assainissement. Cette compétence, que nous maîtrisions depuis 70 ans, sera exercée par la Communauté d'Agglomération.

La loi du 29 décembre 2019 corrigeait la loi NOTRe en permettant aux communes qui le souhaitaient, de redemander la délégation afin de rester au plus près des habitants et faire bénéficier de notre expérience. Nous avons donc fait cette demande, qui dans l'esprit de la loi, semblait être une formalité. Malheureusement, le Président de l'Agglomération de Guéret a proposé un vote contre, il a été suivi par une majorité des conseillers communautaires. Nous n'imaginions pas qu'une délibération d'un Conseil Municipal, en accord avec la loi, puisse être désavouée par une intercommunalité qui se doit d'être au service des communes et non l'inverse.

Donc dès le 1er janvier 2021, pour tout problème d'eau ou d'assainissement vous devrez contacter l'Agglomération de Guéret, la Commune ne fera plus l'interface !

Les fêtes de fin d'année seront différentes mais nous sommes tous impatients de repartir sur de nouvelles bases et de connaître une situation sanitaire assainie.

Le personnel communal, le Conseil Municipal Jeunes et le Conseil Municipal vous souhaitent un joyeux Noël et une excellente année 2021.

Bien à vous,

Philippe BAYOL

Maire

Conseiller Départemental

Finances communales 2020

Le budget primitif 2020 confirme la nette amélioration constatée en 2019 et un retour appréciable de marges de manœuvre, qui positionnent de nouveau le budget communal en capacité à intégrer un projet d'investissement conséquent.

Le travail entrepris depuis plusieurs années pour contenir les dépenses a porté ses fruits et a été conforté par l'attribution, pour la 2ème année consécutive, d'une partie de la Dotation de Solidarité Rurale (appelée fraction cible) que la commune avait perdue en 2014.

En conséquence, le résultat de l'exercice 2019 a été de 98 515,18 €, somme jamais atteinte au cours des 10 dernières années.

Le principal indicateur d'une santé financière retrouvée est celui de la capacité d'autofinancement nette (CAF) qui redevient positive en 2019 avec un niveau très prometteur : près de 73 000 €. En moyenne, elle a été de – 26 000 € au cours des années 2014-2018.

Le stock de dettes a lui aussi fortement diminué et atteindra 1 294 743 € au 31/12/2020 soit une baisse de près de 25 % en 2 ans.

Tous ces bons indicateurs ont été confirmés lors d'une présentation le 06 octobre dernier d'une analyse financière de la Commune par le Comptable de la Trésorerie de Guéret.

Il a ainsi mis en exergue les évolutions et données suivantes :

Pour les recettes de fonctionnement :

– Les recettes de la fiscalité locale sont restées à niveau constant depuis 2015 (elles représentaient 37 % des recettes de fonctionnement en 2015 et 36 % en 2019).

– En 2019, le montant par habitant du produit des recettes fiscales était de 326 € (437 € pour les autres communes du département ayant une taille démographique comparable).

– Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement, qui met en perspective les recettes comptabilisées au cours de l'exercice budgétaire par rapport à la prévision budgétaire, a été de 102,51 %.

Pour les dépenses de fonctionnement :

– Les charges générales et de gestion courante ont été contenues de 2015 à 2019 : elles représentaient respectivement 41 % des dépenses de fonctionnement en 2015 et plus que 39 % en 2019. Ces charges représentent une dépense moyenne par habitant de 310 € alors qu'elle est de 363 € pour les communes creusoises de strate identique.

– Les charges de personnel ont également été maîtrisées puisqu'elles représentaient 55 % des dépenses totales de fonctionnement en 2015 et 56 % en 2019.

– Le taux de réalisation des dépenses a été de 97,14 % en 2019 ce qui démontre une très bonne adéquation entre la prévision budgétaire et la dépense.

Budget principal

Compte administratif 2019

Le Conseil Municipal a adopté le compte administratif 2019 le 29 juin 2020. L'excédent de la section de fonctionnement a été de 240 469,58 € (en hausse de 60 % par rapport à 2019) et celui de la section d'investissement de – 141 954,40 € soit un résultat net de + 98 515,18 € (34 424,03 € en 2018).

Budget primitif 2020

Le montant de la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 783 678 € et celui de la section d'investissement à 523 206 €.

La fiscalité communale

Pour la 3ème année consécutive, le Conseil Municipal a choisi de ne pas augmenter les taux :

Taxe foncière sur le bâti : ..... 16,67 %

Taxe foncière sur le non bâti : ..... 61.72 %

Taxe d'habitation : ..... 14,58 %

(Rappel : le conseil vote les taux mais les bases fiscales sont réactualisées chaque année en loi de finances : + 1,2 % pour 2020).

Programme d'investissements nouveaux prévus au budget primitif 2020

Réaménagement du centre-bourg (maîtrise d'œuvre) ..... 26 094 € TTC

Acquisition d'un véhicule (service technique) ..... 7 000 € TTC

Forêt communale — Travaux suite à la replantation ..... 6 850 € TTC

École élémentaire — Acquisition d'un photocopieur et de mobilier ..... 6 000 € TTC

Mairie — Acquisition d'ordinateurs & imprimante ..... 2 000 € TTC

TOTAL ..... 47 944 € TTC

Budget annexe eau & assainissement

Pour rappel, ce budget annexe a été dissous à la date du 31 décembre 2019 suite au transfert (rendu obligatoire par la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république) des compétences « eau » et « assainissement » à la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret à la date du 1er janvier 2020.

Eau, Assainissement et Gestion des eaux pluviales urbaines

L'eau, ce bien commun ! depuis toujours, à Saint-Vaury, elle a été gérée en régie par la commune.

Nous avions l'autonomie de gestion, qui nous a permis, des années durant, de professionnaliser le service et d'investir dans un équipement performant et des agents qualifiés compétents sur le réseau d'eau.

Station de traitement et d'épuration moderne, réseau téléphonique de détection d'incident, entretien permanent des canalisations, intervention immédiate en cas de panne, voici la panoplie d'un système de gestion adapté et maîtrisé pour une eau de qualité à un prix raisonnable.

Mais… la loi du 07 août 2015 sur la nouvelle organisation territoriale de la république (loi NOTRe) a rendu obligatoire le transfert des compétences « eau » et « assainissement » et « gestion des eaux pluviales urbaines » à la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Malgré notre volonté de continuer à gérer l'eau en régie municipale, ce que prévoit la loi qui donne la faculté pour une Communauté d'Agglomération de déléguer toute ou partie des compétences « eau, assainissement et gestion des eaux pluviales urbaines », la délibération du Conseil Municipal, adoptée à l'unanimité, n'a pas été prise en compte par la Communauté d'Agglomération, qui deviendra le 1er janvier 2021 gestionnaire à part entière de l'eau communale dans toutes ses composantes.

Dans l'intervalle, nos équipes continuent à gérer cet équipement sous le contrôle et l'autorité de l'Agglomération, jusqu'à la fin de l'année 2020, après quoi la Communauté d'Agglomération prendra la main !… avec le projet affiché d'une gestion en régie publique sur l'ensemble de son territoire.

Aménagement du centre-bourg

Dans notre programme de campagne pour les élections municipales nous vous annoncions le réaménagement de notre centre-bourg.

Le programme est lancé depuis peu et nous venons de signer une convention pour les travaux de fouilles archéologiques obligatoires qui devraient démarrer prochainement sur les places de l'Église et du 08 mai.

Ce projet d'aménagement sera présenté à la population et discuté au cours d'une réunion publique dont la date reste à définir en fonction des prochaines consignes sanitaires.

De nouvelles constructions sur la commune

L'année 2020 aura été faste en matière de constructions neuves. En effet, 10 familles ont ou sont en passe de construire leurs habitations individuelles sur la commune. Le lotissement de la Magnane n'est pas étranger à cette situation avec pas moins de 10 nouveaux logements : 4 pavillons particuliers et 2 ensembles de 3 logements individuels Creusalis permettant l'installation prochaine de 6 familles supplémentaires. Il est à noter que seuls 5 lots restent encore disponibles à la vente, au prix de 19,99 €/m².

Nous souhaitons à toutes et tous la bienvenue.

Bientôt la fin de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

La commune de Saint-Vaury a engagé l'élaboration de son PLU et fixé les modalités de concertation de cette élaboration par délibération en date du 14 décembre 2015.

Compétente en matière d'élaboration de documents d'urbanisme depuis le 27 mars 2017, la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret a poursuivi les études permettant d'aboutir à l'approbation du PLU.

Après la réalisation du diagnostic et la définition des enjeux propres à la commune, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), seconde phase d'élaboration du PLU, a été débattu lors du Conseil Communautaire du 27 juin 2019.

Le 24 septembre 2020, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret a décidé d'arrêter le projet de PLU de la commune de Saint-Vaury, de soumettre, pour avis, le projet de PLU aux Personnes Publiques Associées et à la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe), et d'organiser l'enquête publique relative au projet de PLU.

Sur le plan de l'aménagement de la commune de Saint-Vaury, les choix élaborés avec les élus de Saint-Vaury se sont portés sur le respect du principe d'un renouvellement urbain maîtrisé, sur la diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale et sur l'utilisation économe et équilibrée des espaces.

Saint-Vaury souhaite mettre en œuvre une politique attractive en matière d'accueil résidentiel qui permettra d'inverser les tendances démographiques. Elle envisage ainsi d'avoir une croissance démographique modérée permettant d'atteindre les 2000 habitants à un horizon de 12 ans.

Les différentes réglementations de ces dix dernières années (lois Grenelle 1 puis Grenelle 2, Schéma de Cohésion Territoriale [SCOT], loi Accès au Logement et à l'Urbanisme Rénové [ALUR]) ont eu pour conséquence d'obliger les collectivités à revoir les espaces à urbaniser avec de nouvelles visions beaucoup plus contraignantes et limitantes sur le plan des surfaces à construire.

Pour Saint-Vaury, concernant l'impact foncier, si on effectue une comparaison avec le Plan d'Occupation des Sols précédent, la commune est obligée de consentir un effort considérable puisqu'elle réduit son potentiel foncier urbanisable, passant ainsi de 85 ha à vocation d'habitat (ancien POS) à 15 ha pour le futur PLU.

Les prochaines étapes avant l'adoption définitive du PLU de Saint-Vaury sont :

– l'avis des Personnes Publiques Associées,

– l'enquête publique qui permettra aux habitants de la commune de s'exprimer, normalement au cours du second trimestre 2021.

– et enfin l'arrêté final de Madame la Préfète.

Travaux de voirie

À la fin du précédent mandat, nous avions procédé, avec le concours d'Évolis, à un diagnostic sur l'état de l'ensemble de la voirie communale. Cela nous avait permis d'établir un programme pluriannuel de réfection et d'entretien.

En 2020, la crise sanitaire, les élections municipales et la baisse des dotations d'état attendues n'ont pas permis d'effectuer les 90 000 € de travaux de réfection prévus. Par conséquent, seule la VC 20 de Mondon a pu être réalisée.

Par ailleurs, une dizaine de kilomètres de chaussées ont pu être réparées au « point-à-temps ».

Dans le bourg, le revêtement des rues du Baloir et de la Marche a été entièrement refait par le département ainsi que quelques reprises de notre réseau d'eau et d'assainissement. La Route Départementale 22 a également fait l'objet d'une remise en état complète du rond-point de la Route Nationale 145 jusqu'à l'Étape Creusoise. Nous remercions les riverains, les commerçants pour leur compréhension quant aux désagréments occasionnés.

Noël des aînés

La situation sanitaire ne nous permet pas d'organiser le traditionnel repas début janvier ni la distribution des colis, moments de convivialité et de rencontre que nous regrettons de ne pouvoir partager avec nos aînés. Ils ne sont pas oubliés pour autant puisque cette année le conseil municipal a décidé, à titre exceptionnel, de distribuer à tous les bénéficiaires (personnes âgées de plus de 65 ans) 5 bons d'achat d'un montant de 5 € chacun à utiliser exclusivement dans les commerces de la commune.

Programmation culturelle

La saison culturelle 2020 a été très perturbée par les incidences de la crise sanitaire.

Hélas, bon nombre de manifestations ont dû être annulées. Il est bien difficile de se projeter sur la saison prochaine.

Pour autant notre volonté politique reste intacte. Elle est même confortée par un projet de programmation culturelle renforcée avec les communes d'Ajain et de Saint-Sulpice-le-Guérétois. Cela nous permettra d'enrichir l'offre et de proposer aux spectateurs un choix plus ciblé sur ce territoire élargi.

Marchés de producteurs

Les 03 juillet et 28 août derniers ont eu lieu en nocturne deux marchés de producteurs sur le parking de la salle des fêtes. À chaque fois une vingtaine de producteurs ou d'artisans étaient présents,dans une ambiance musicale, pour offrir à un public venu très nombreux des produits alimentaires qui pouvaient être dégustés sur place en respectant les consignes sanitaires liées à la COVID.

Ce genre de manifestation répondait à un besoin de rencontre et d'échange de la population mise à mal par la crise sanitaire.

Pour l'année 2021 nous renouvellerons ces marchés à des dates qui vous seront communiquées ultérieurement.

Bienvenue à Saint-Vaury

Aux côtés de l'Agglomération du Grand Guéret, la commune de Saint-Vaury s'inscrit dans la continuité de l'accueil de nouveaux arrivants. Cette action financée par le Massif-Central (2018/2021) nous permettra de relever le défi démographique si nécessaire dans notre département.

Un réseau de référents accueil est à la disposition de chacun à Saint-Vaury afin de permettre l'installation optimum de tous ceux qui souhaitent venir vivre dans notre commune.

Aussi, toute personne arrivée est invitée, si elle le souhaite, à se faire connaître auprès de la Mairie (téléphone, adresse, mail).

Contact Mairie :
Tél. : 05.55.80.20.17
Mail : secretariat.mairie@saint-vaury

Bibliothèque

Cette année 2020 a été courte et perturbée pour nous tous. La bibliothèque, située rue des Fourjadeaux, a interrompu ses permanences et toutes les activités prévues avec le Centre de Loisirs et l'école maternelle, mi-mars.

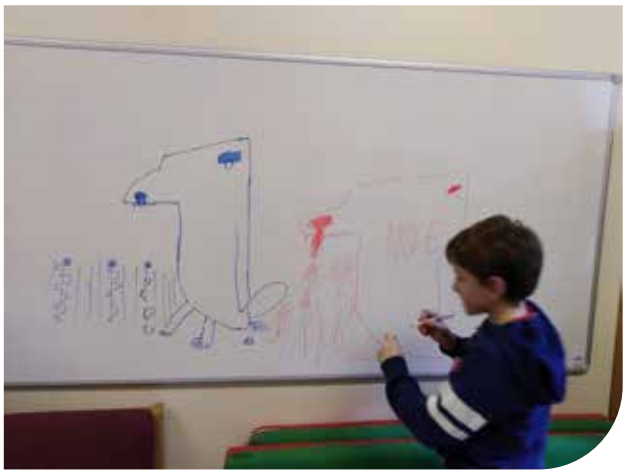

Avec le **Centre de Loisirs** des activités autour du livre : pour les plus petits, lectures d'albums qu'ils sélectionnent. Les moyens et les grands : jeu littéraire avec des photos d'albums mises dans le désordre, chaque groupe, de 3 à 4 enfants, reconstitue un ordre, qui leur semble logique et raconte leur histoire.

Nous avons fait une sortie lecture/découverte de la nature, en octobre. Sous forme de rébus et de devinette chaque équipe avait des questions à résoudre, des objets à identifier, à trouver, ceci entrecoupé de lectures.

École maternelle : tous les mois, il est proposé à 3 classes, ce qui fait environ 60 enfants, des lectures en fonction des thèmes étudiés et les enfants choisissent un album. La bibliothèque se fait le relais pour les thèmes sélectionnés et fournit les mallettes selon les besoins.

BMI : la bibliothèque sert de lieu de rencontre pour les activités des classes et de la BMI. Ces rencontres se sont déroulées les jeudis 3 octobre pour les petits et 15 octobre pour les moyens.

La dernière activité a eu lieu début janvier.

Les animations avec le CPIE et le centre de loisirs prévues au printemps ainsi que le conte itinérant « Coquelicontes » ont dû être annulés.

Le fonds documentaire est composé de romans, de documentaires, d'albums, de bandes dessinées.

Il est actualisé, grâce au passage hebdomadaire de la navette de la BMI, sous forme de réservation ou de simples demandes.

La bibliothèque possède également un fonds documentaire personnel très large et varié.

Les activités à venir : échanges, avec les classes de l'école maternelle un jeudi complet par mois avec des lectures, avec le centre de loisirs 3 mercredis par mois autour de jeux sur le livre et des histoires à réinventer. Une soirée « pyjama » est programmée, ainsi que la venue d'un auteur et une sortie avec le CPIE et le Centre de loisirs.

Nous rappelons que si certaines personnes sont intéressées par le portage à domicile de livres, elles peuvent prendre contact avec les bénévoles aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Les horaires :

Mercredi de 14h00 à 17h00, hors vacances scolaires.

Le prêt des livres est ***GRATUIT***. Une autorisation parentale est demandée pour les enfants de moins de 14 ans.

La Commune accueille le CAUE

Installé depuis le 3 septembre 2020 dans l'ancienne trésorerie, le CAUE, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, est une association d'utilité publique qui accompagne tous(tes) les creusois(ses) dans leurs projets d'aménagement architectural, urbain ou paysager.

QU'EST-CE QUE LE CAUE ?

Le CAUE de la Creuse a été créé en 2006, avec pour président un représentant des collectivités locales. Son statut en fait un organisme autonome, financé par la Taxe d'Aménagement (une partie revenant au CAUE), par les participations des communes ou de leurs groupements, par les cotisations des adhérents ainsi que par des contributions diverses, publiques ou privées.

L'équipe est composée de quatre salariés : (de gauche à droite) Delphine Chassagne, assistante de direction, Sylvain Potier, architecte-conseiller, Hélène Chiozzini, chargée de l'action culturelle et de communication, et Marin Baudin, paysagiste-conseiller.

SES MISSIONS

Le CAUE de la Creuse assure une offre culturelle, pédagogique et technique, dans la conduite de ses missions assignées par la loi.

Il conseille :

- les maîtres d'ouvrages publics en les accompagnant ponctuellement ou sur le long terme. Le CAUE est aux côtés des communes et des intercommunalités pour les guider dans leurs choix en matière d'équipement public, d'aménagement, d'urbanisme, de paysage et de développement durable.
- les maîtres d'ouvrages privés (particuliers et professionnels) par un conseil gratuit pour leur projet de construction ou d'aménagement. Le CAUE les informe sur les démarches à entreprendre, synthétise les atouts et exigences du lieu, s'assure de la qualité architecturale et paysagère du projet et guide le choix de professionnels compétents.

Il sensibilise :

Tous les publics à la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et des paysages creusois, mais aussi à la richesse et au respect du patrimoine. Le CAUE organise des visites, propose des expositions, publie des ouvrages, etc. Il a également pour but de développer l'esprit de participation de ses interlocuteurs lors de débats, ou de tables-rondes. Un centre de documentation, en accès libre et gratuit, met à la disposition de tous(tes) un fonds documentaire spécialisé dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement, du patrimoine…

Le CAUE participe également à des actions pédagogiques auprès des scolaires, sous forme d'ateliers, permettant une assistance active auprès des enseignants afin qu'ils intègrent une connaissance de l'espace bâti et naturel dans leur programme et afin d'ouvrir l'esprit de leurs élèves sur divers thèmes tels que l'architecture imaginaire, la typomorphologie du bâti creusois…

Il forme :

Les élus pour une meilleure connaissance des territoires et de leur mutation. Le CAUE peut également être partenaire d'organismes de formation dans le cadre d'un projet pédagogique en relation avec ses domaines d'actions.

Contact : 1 avenue Jean-Baptiste Defumade à SAINT-VAURY, du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00.
Téléphone : 05 44 30 27 56 – mail : caue23@caue23.fr.
Sur les réseaux sociaux : YouTube

Propriétaires en centre-bourg, l'Agglo vous aide à embellir vos façades

Le dispositif d'incitation à la mise en valeur des façades porté par la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret vise à améliorer le cadre de vie des communes, à valoriser le patrimoine architectural local et l'image collective de l'ensemble du territoire.

Bénéficiez d'aides financières et d'un accompagnement technique pour votre projet !

L'opération façades permet à tout propriétaire qui contribuera à améliorer l'image du territoire en réalisant le ravalement des façades de son immeuble, le changement et la mise en couleur des menuiseries extérieures, de bénéficier d'aides financières et d'une assistance architecturale, technique et administrative.

Le partenariat établi avec le CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) ou l'UDAP (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Creuse) permet d'apporter un conseil architectural et technique aux propriétaires qui peuvent ainsi prétendre à une subvention de 40 % du montant HT des travaux (aide plafonnée à 4 000 € par projet) octroyée par la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Cette aide sera attribuée pour des travaux visibles de la voie publique et favorisant la mise en valeur globale de l'immeuble.

Les bâtiments à usage d'habitation et leurs dépendances doivent être situés dans le périmètre défini du centre-bourg de Saint-Vaury.

Les travaux subventionnables peuvent être le gros œuvre, la toiture, la mise en teinte de l'ensemble, la restauration d'éléments… L'ensemble des interventions sur le bâti traditionnel devra être conforme aux préconisations techniques dressées par le CAUE ou l'UDAP et validée par la commission des façades.

Un partenariat avec la Fondation du Patrimoine :

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'opération façades, la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret a signé une convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

Le Label « Fondation du Patrimoine » pourra également être demandé par le propriétaire, sous conditions, ce qui lui permettra de prétendre à une subvention supplémentaire et/ou à une défiscalisation de tout ou partie des travaux.

VOTRE CONTACT

Communauté d'Agglomération du Grand Guéret
Service Habitat/Logement
Tel : 05 55 41 04 48
service.habitat@agglo-grandgueret.fr

Attention ! Chaque cas étant particulier, il est impératif de se renseigner auprès des services de la Communauté d'Agglomération au préalable. Aucune aide ne sera attribuée si les travaux ont déjà été réalisés.

--- Périmètre de l'opération façade

Saint-Vaury

Mise à jour : 2020

EVOLIS 23 : du nouveau pour le tri

Depuis le 1er septembre, tous les emballages se trient sur le territoire d'Évolis 23 !

Trier n'a jamais été aussi simple ! Sur le territoire d'Évolis 23, vous pouvez désormais déposer tous vos emballages, sans exception, dans le bac de tri : emballages en métal, en papier-carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique. Seul le verre conservera un conteneur spécifique. Plus d'emballages recyclés, c'est moins de déchets et plus de matière à réutiliser.

Comment bien trier ?

Voici la marche à suivre afin de trier efficacement tous vos emballages :

1- C'est un emballage ? Mettez-le dans le bac de tri ! (Attention les objets ou la vaisselle ne sont pas concernés).

2- Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.

3- Déposez votre emballage en vrac dans le bac.

De quels emballages parle-t-on ?

Depuis le 1er septembre 2020, vous pouvez mettre la totalité de vos emballages en plastique et en métal dans votre bac de tri jaune :

> toutes les bouteilles en plastique (eau, huile, soda), mais aussi les bidons (lessive, gel douche),

> toutes les barquettes (beurre, fromage…), les pots, les boîtes en plastique rigide,

> tous les sacs et sachets (gruyère, sachets de légumes, sacs plastiques…)

> tous les films plastiques, alimentaires ou non,

> tous les emballages en métal, même les petits (canettes, dosettes rigides, aluminium…)

Et après ?

Les emballages seront collectés et déposés au centre de tri. Les matériaux seront compactés en « balles » qui seront ensuite acheminées au centre de régénération pour y être réduites en paillettes puis en granulés qui seront transformés en nouveaux produits (bouteilles, flacons, tubes, ou encore pièces automobiles)

Cette extension des consignes de tri des emballages plastiques est possible grâce à un partenariat établi avec Limoges Métropole et le SYDED de la Haute-Vienne depuis plus d'un an.

Plus d'infos :
www.evolis23.fr ou sur la Ligne Info Déchets, au 05 55 89 86 06.

évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE

Centre de Secours de Bussiere-Dunoise : Une année au cœur de votre Centre de Secours

Il est impossible d'aborder le bilan de l'année écoulée sans avoir une pensée émue pour notre collègue et amie Fanny FRETET, brutalement emportée par la maladie en février dernier.

Entrée au Corps départemental des Sapeurs-pompiers en décembre 1982, Fanny est à l'époque la deuxième femme sapeur-pompier volontaire de la Creuse, elle croisera pendant quelques semaines son papa Alphonse Chatard qui lui avait transmis la fibre. Son mari Rémy la rejoindra en 1983 et durant plus de 30 années, sur tous types de missions, elle nous a apporté sa compétence et sa joie de vivre. Parmi ses nombreux engagements, elle était également très attachée à notre Amicale dont elle fût administratrice de nombreuses années.

Fanny a ouvert la voie de la féminisation dans notre corporation et naturellement cela se poursuit aujourd'hui puisque dans les 12 derniers mois, 6 volontaires nous ont rejoints, dont 3 jeunes femmes. Bienvenue donc à Corinne, Julie et Noémie.

Notre effectif est aujourd'hui de 25 Sapeurs-pompiers volontaires, tous très impliqués, puisqu'ensemble nous assurons plus d'un départ par jour (400 déclenchements de sorties de secours par an). J'insiste sur l'implication de chacun car au-delà de ces interventions il y a une partie de notre activité qui est beaucoup moins visible pour la population, mais essentielle à la qualité de nos interventions : tous se forment, participent aux manœuvres, à l'entretien du matériel et de la caserne.

Cette année est évidemment fortement impactée par la crise sanitaire qui nous touche tous. En mars et avril la période de confinement a entrainé une baisse d'activité opérationnelle mais nous a contraints à adopter de nouvelles pratiques (protocoles Covid), à différer des formations et à nous approprier de nouveaux réflexes qui perdurent aujourd'hui. Dès le mois de mai les sorties de secours sont remontées à un niveau élevé pour atteindre un pic cet été avec de nombreux départs de feux de récoltes, et d'espaces naturels, notamment sur notre secteur. Par ailleurs, nous avons renoncé à nos rassemblements, congrès, manifestations sportives, seules les actions de formation sont maintenues avec, bien sûr les adaptations nécessaires.

Nous espérons, comme vous tous, un retour à la normale le plus tôt possible, mais en attendant, soyez assurés que vos sapeurs-pompiers restent mobilisés pour vous protéger.

Capitaine Alain DEFFONTIS, Chef de Centre

To our dear fellow English speakers citizens,

We are 25 fire men and fire ladies involved in rescue operations over the territory you live in. We are paged an average of (nombre d'interventions) a year.

There are some opportunities over the year to meet us at the rescue center located in Bussière-Dunoise and to know each other.

You're very welcome to come and to discover what we do, the means we use and how to support us.

Best regards.

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Après un début d'année 2020, terni par la période de confinement, le CMJ a pu reprendre doucement sa marche en avant suite aux élections, réalisées au sein même de l'école, le jeudi 1er octobre 2020, qui permettent de renouveler par moitié le CMJ avec les nouveaux CE2 et CM2.

La 1ère réunion de travail a eu lieu le mercredi 04 novembre 2020 de 13h30 à 15h00 en mairie.

Les jeunes ont ainsi pu échanger sur les projets qu'ils souhaitaient mener à bien sur cette année 2020 – 2021 et 3 ont été retenus : la mise en place d'une journée « Nettoyons Saint-Vaury » qui se réalisera fin mai – début juin, la création d'un parcours balisé (style TERRA AVENTURA) et la mise en place d'un projet de récolte des masques pour permettre leur recyclage via une entreprise spécialisée. À cela s'ajoutera l'organisation de la chasse à l'œuf, prévue normalement le dimanche 04 avril. Dans le cadre de leur mandat, les jeunes participent également aux diverses cérémonies et festivités annuelles.

Pour rappel, le CMJ se réunit 1 fois par mois le mercredi de 13h30 à 15h00 au sein des locaux de la mairie.

Composition actuelle du conseil municipal des jeunes jusqu'en juillet 2021 :

CE2 : PINET Giulia / VENDEMBEUCHE Loanne
BREHIER Hugo / LUREAU Lili

CM1 : BAILLY Ilann

CM2 : FERRAGU PATIER Emma / ROZET Lila
THIERRY Lilou / BILLET Gabriel

6ème : PINAUD Marie / HEURTEAU Emma
VENDEMBEUCHE Lana / THEVENY Eléane

Un grand merci aux élus sortants qui se sont impliqués pendant les deux dernières années :

DUPHOT Nathan / THEVENY Gabin / LESTRADE Emmanuelle

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le service enfance-jeunesse au 05 55 80 24 26

Animation Jeunesse Intercommunale

L'Animation Jeunesse organise tout au long de l'année pendant les vacances scolaires, des activités de loisirs variées et des séjours d'été et d'hiver destinés aux jeunes de 11 à 17 ans des 2 communes de Saint-Sulpice-le-Guérétois et Saint-Vaury en s'appuyant largement sur le tissu associatif local et les infrastructures du territoire.

Rappel du programme d'Animation de cette année (hors Noël)

Séjour d'hiver :

1 séjour à la neige à Chamrousse (Isère)

43 jeunes ont pu s'adonner aux plaisirs de la glisse et surtout au plaisir d'être ensemble.

Durant ce séjour, ils ont pu vivre une véritable expérience de vie collective, avec la possibilité de s'enrichir les uns les autres, de s'exprimer, d'agir, de faire des propositions…

Hiver :

Lasergame / jeux collectifs / pizza ciné / jeux de société

Printemps :

Annulé cause situation sanitaire

Séjour d'été :

Annulé cause situation sanitaire

Juillet/août :

La crise sanitaire nous a contraints à revoir l'organisation de l'animation jeunesse pour l'été, afin de pouvoir accueillir les jeunes en toute sécurité.

L'accueil s'est délocalisé et organisé au gymnase de Saint-Sulpice-le-Guérétois.

Le Gymnase a fait office de local Ado pour cette période estivale (avec baby-foot, fléchettes, vidéo-projecteur, sono, console de jeux, etc.).

Ce lieu de rassemblement nous a permis d'être au plus près des Ados et de les rendre acteurs de leurs vacances.

Différents types d'activités ont été proposés :

- Des activités sportives individuelles
- Des jeux d'ambiance
- Des activités de pleine nature
- Des jeux d'eau et baignade
- Nouveauté : 3 nuitées cet été dont une à la belle étoile en hamacs. Moments qui s'apparentent aux camps par la notion plus forte de « vivre ensemble », temps très appréciés des jeunes.

Automne :

Lazer game / kurioscape / pizza ciné / sortie nature / jeux de société / initiation futsall et badminton / terra aventura /quincaillerie numérique / cinéma.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Avec la crise sanitaire, le service enfance jeunesse sur tous les fronts.

Rappelons que le service enfance jeunesse, qui intègre les temps périscolaires à l'école et l'accueil de loisirs, service public si important pour de nombreuses familles, a tourné à plein régime durant la crise sanitaire qui a touché le pays tout entier. Alors même que beaucoup d'entre nous étaient à l'arrêt total, les agents municipaux sont restés mobilisés pour permettre l'accueil des enfants du personnel prioritaire puis pour garantir la sécurité de tous une fois le confinement levé.

En collaboration constante avec les services de l'état et de l'éducation nationale depuis le 16 mars 2020, la municipalité, par l'intermédiaire notamment de son service enfance jeunesse, a su répondre aux exigences organisationnelles qui lui incombaient.

Le temps périscolaire au sein des écoles a su se développer en se renforçant humainement avec le recrutement d'une personne supplémentaire. L'aide aux leçons à l'école élémentaire a pu reprendre ses droits en ce début d'année scolaire et de nouvelles tables sont arrivées au sein du restaurant scolaire pour les élèves de l'école maternelle. Notons également qu'une 3ème ATSEM est venue renforcer l'équipe maternelle en étant présente tous les matins sur le temps scolaire.

En ce qui concerne l'accueil de loisirs, après un printemps délicat, les effectifs pendant l'été sont restés stables par rapport à l'été 2019. Est-ce une marque de confiance de la part des familles ? Est-ce la nécessité de disposer d'un tel service public pour le besoin des familles ? Est-ce un peu des deux ?

Ce qui est sûr, c'est que l'accueil de loisirs a su tirer son épingle du jeu pour mener à bien ses projets et permettre aux enfants et familles de profiter de ces vacances estivales à travers des activités ludiques, des sorties à thèmes et… de la bonne humeur !

Le séjour été 2020, qui devait voir 16 enfants âgés de 7 à 11 ans investir les volcans d'Auvergne, sur la thématique des métiers de la nature, a été annulé. Il devrait être reporté selon les mêmes modalités en juillet 2021.

Depuis la rentrée de septembre, les effectifs du mercredi ne cessent de croître pour arriver début novembre à un total de 60 enfants, capacité maximale d'accueil de la structure.

Pour cela, dans un souci d'accueil, la priorité est donnée aux familles issues du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) qui intègre les communes de Saint-Vaury, Bussière-Dunoise et Saint-Sulpice-le-Guérétois.

Il est possible de suivre la vie du centre en un seul clic à travers la NOUVELLE PAGE FACEBOOK intitulée « accueil de loisirs de Saint-Vaury ». Le lien de la page est disponible sur le Facebook de la ville.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la ville, onglet « enfance-jeunesse ».

École maternelle

L'école a connu une rentrée particulière en septembre 2020, retrouvant tous ses élèves.

L'équipe de l'école et la municipalité ont su mettre en place rapidement un accueil pour les enfants du personnel prioritaire durant le confinement de mars et avril derniers, ce qui a permis d'accueillir entre 6 et 7 élèves en moyenne chaque jour.

Pour cette année 2020-2021, l'école maternelle a choisi de permettre aux enfants de retrouver leurs marques doucement afin de reprendre au mieux les apprentissages.

L'école accueille cette année 63 élèves de 2 ans à 5 ans et les projets tournent autour des personnages. Nos projets restent liés aux évolutions de la crise sanitaire puisque les sorties, rencontres et spectacles vont être limités voire impossibles pour certains.

École élémentaire

117 élèves sont inscrits à l'école élémentaire. Ils sont répartis dans 5 classes du CP au CM2 comptant de 17 à 26 élèves chacune.

L'année 2020 qui s'achève aura été marquée par le Coronavirus, l'école n'échappe pas à la règle. Durant le premier confinement, elle n'a pas été fermée puisqu'elle a été pôle d'accueil pour les enfants des personnels indispensables. Les quelques enfants accueillis étaient encadrés par un enseignant de Saint-Vaury ou d'une commune environnante. Une continuité pédagogique était assurée pour les enfants en confinement. En mai, la classe a « repris » avec des effectifs réduits avant un retour de tous les élèves en juin puis en septembre. La vie de l'école est pourtant différente, des consignes strictes sont appliquées. Les récréations sont à des horaires différents pour chaque classe. La journée est rythmée par la désinfection des mains. Depuis novembre, les enfants doivent porter un masque. Il n'y a plus eu de sortie ou d'animation depuis mars. Les enfants s'adaptent heureusement assez facilement à ces consignes, l'essentiel étant qu'ils puissent apprendre et poursuivre leurs apprentissages. Espérons cependant que cela ne soit qu'une parenthèse dans leur scolarité et que l'école retrouve rapidement son fonctionnement « d'avant ».

La vie du collège

La rentrée s'est déroulée les 2 et 3 septembre pour les 239 élèves du collège qui ont été accueillis par le principal, Laurent LAFAYE, et l'ensemble des enseignants et des personnels administratifs et techniques. Les effectifs sont stables et se répartissent entre 3 classes de 6ème, 3 classes de 5ème, 2 classes de 4ème et deux classes de 3ème.

Tout avait été préparé pour que le protocole sanitaire soit assuré dans les meilleures conditions et que les élèves puissent se concentrer sur leur scolarité.

Élections des délégués de classe

Comme chaque année, le collège a connu un véritable exercice démocratique avec l'élection des délégués de classe les 5 et 6 octobre. Sous la houlette de Jean-Charles BEYNE, conseiller principal d'éducation, et des professeurs principaux, les opérations de vote ont été l'occasion d'avoir un exercice à taille réelle de ce que peut être un scrutin.

Grâce au matériel gracieusement prêté par la commune, les élèves de 3ème de l'atelier de citoyenneté active de Mme Champau et de M. Arias ont pu transformer la salle de réunion en un véritable bureau de vote. Listes d'émargement, bulletins de vote et enveloppes siglées RF, isoloir et urne, rien ne manquait pour que chaque élève puisse effectuer son devoir !

Semaine du goût

L'équipe du restaurant scolaire avait concocté des menus plus qu'alléchants pour la traditionnelle semaine du goût qui s'est déroulée du 12 au 16 novembre. Tout en respectant les contraintes sanitaires, les enfants ont pu voyager chaque jour aux quatre coins de la planète : de l'Amérique avec ses cookies en passant par le tajine marocain ou encore un curry indien de poisson et sans oublier des plats de saison français comme un traditionnel civet de lapin !

Hommage à Samuel PATY

La rentrée du 2 novembre avait une résonance toute particulière avec l'hommage national rendu à Samuel PATY, professeur d'histoire-géographie sauvagement assassiné le 16 octobre dans le Val d'Oise. Comme dans tous les établissements scolaires du pays, une cérémonie a été organisée à 11h00. Rassemblant l'ensemble des personnels et des élèves, en présence de Mme Armelle Martin, conseillère départementale, une minute de silence a été observée à la suite d'un discours du principal et de la lecture de la lettre aux instituteurs et institutrices de Jean Jaurès. Ce drame, qui a considérablement touché l'ensemble de la communauté éducative et bien au-delà, a donné lieu à des travaux en classe sur les valeurs de la République, la liberté d'expression et le principe de laïcité.

Sécuribus

Afin d'assurer au mieux la sécurité des élèves qui viennent au collège avec les transports scolaires, l'opération sécuribus sera organisée le mardi 24 novembre. Les 6èmes bénéficieront d'une sensibilisation aux bons gestes à adopter. Elle sera animée par des représentants du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine.

À l'heure où ces lignes sont écrites, de nombreux projets prévus ne pourront malheureusement pas se réaliser cette année en raison de la dégradation de la situation sanitaire.

Lycée Professionnel Louis Gaston Roussillat

RENTRÉE 2020/2021 : Actualités

Résultats 2020 : Très bons résultats, supérieurs aux moyennes académiques et nationales, dont 100 % de réussite dans 3 des 8 diplômes préparés.

Hausse des effectifs du lycée : 225 élèves à la rentrée 2020-2021 (212 à la rentrée 2019-2020), dont 40 filles et 106 internes.

Ouverture de formations à l'apprentissage : terminale bac pro maintenance des véhicules et terminale bac pro métiers de l'électricité et environnement connectés.

Ouverture d'un CAP électricien en apprentissage en partenariat avec le CFA du bâtiment et le GEIQ BTP 23.

Validation d'un projet ERASMUS + qui permettra à 4 lycéens d'effectuer leur période de formation en entreprise en Roumanie.

Projet hôpital immotique : grâce au soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine et dans le cadre de la silver économie, mise en place d'un équipement pédagogique permettant aux apprenants de se spécialiser dans l'équipement domotique de chambres médicalisées.

Renouvellement des conventions de partenariat pour le bac pro « métiers de la sécurité » avec le groupement de gendarmerie de Guéret, le commissariat de police de Guéret, le SDIS 23, l'administration pénitentiaire et le 126ème RI.

Si vous souhaitez suivre l'actualité du lycée :

www.lproussillat.fr

facebook : lproussillat

ARINOPA

Mot de la présidente

Plus encore en cette période de crise, notre souhait le plus cher serait d'offrir un rempart contre l'isolement social… Ainsi, c'est très chaleureusement que nous vous invitons à rejoindre notre espace associatif où toute forme de créativité est accueillie ! Venez y puiser tous ces petits suppléments de bonheur que sont le partage, la rencontre, la complicité, l'amitié…

Le « patrimoine », objet statutaire d'ARINOPA, est d'abord un bien humain… qu'il soit matériel ou intellectuel. Il nous a constitués, continue à nous constituer. La « mémoire », ce socle commun que nous partageons, est une référence extrêmement précieuse dans la traversée des temps incertains actuels.

ARINOPA est pour le moment riche d'une trentaine d'adhérents et de nombreux amis, tous passionnés par les sources infinies et vivantes de la mémoire, à travers poésie, chanson, Histoire et histoire, mais encore arts de la laine et de l'aiguille au café-tricot, café-causerie en rappel des veillées d'antan, projection de films anciens, traditions, patois, apiculture, conte…

Voix d'adhérents et amis

« Quand on pousse la porte d'Arinopa, on peut entendre "chabaz d'entra" et retrouver bien des éléments de notre patrimoine creusois, on peut écouter de la poésie en présence d'auteurs locaux, veiller, chanter et danser au son d'instruments traditionnels, réfléchir et échanger sur des sujets de société... mais surtout rencontrer de belles personnes, gens ordinaires mais extraordinaires, toutes et tous doués de précieux savoir-faire et d'une grande humanité ! »

« Activités éclectiques ayant l'humain en son centre. Des nanas super. De la poésie, du tricot, du patois et un superbe web-documentaire "Les Résistances" alliant poésie, textes, photos… beaucoup d'émotions. »

« Formidable association ARINOPA ! Pour moi, c'est autant d'excellents souvenirs, qui passent d'expositions d'arts manuels de nos artisans creusois, au sympathique café-tricot, puis à une veillée d'automne qui débute par un super repas campagnard parfumé d'un dessert de châtaignes grillées. Dans la salle, une cheminée ancienne, en trompe-l'œil, ses ustensiles d'antan, et une belle animation par une joueuse de vielle et un accordéoniste nous entraînant dans de folles bourrées. J'apprécie aussi les soirées Poésie avec la présence de Maurice Pasty, poète creusois, et de Jean-Michel Auxiètre dont les poèmes sur les barbaries des guerres sont si émouvants, repris dans un documentaire consultable sur le site d'ARINOPA. »

« Les résidentes de la Mas sont très demandeuses de ce temps "hors collectivité". Outre le fait de pouvoir tisser des liens à l'extérieur, elles se sentent également valorisées. Elles s'inscrivent dans un moment de partage, grâce aux participantes qui les ont accueillies avec beaucoup d'empathie. »

« Les trois "C" pour caractériser ARINOPA : Convivialité, ambiance sympathique, Culture mais sans aucune fierté ni "prise de tête", Causeries et débats intéressants... Comme par exemple, lorsque les membres ont débattu pour choisir les textes du web-documentaire sur les "Résistances". Ou se retrouver à l'Étape pour un bon repas ou un café-tricot. Malheureusement, les activités de ce début 2020 ont été occultées par la crise sanitaire. »

« Depuis sa création, en 2011, ARINOPA nous a permis de réaliser divers projets qui nous tenaient à cœur, dont le plus spectaculaire fut la mise en ligne du documentaire sur le thème Ré-sis-ter. Il a été présenté aussi en Isère, terre de résistance par excellence, où il recueille des échos favorables. Il est susceptible d'intéresser la cellule Résistances en chemins de la Fédération des Œuvres Laïques du département, qui œuvre avec les élèves du primaire et des collèges. Les soirées-cabaret mettant à l'honneur la chanson et la poésie, celles où l'on évoque le patois creusois et la culture occitane sont également très appréciées. Je suggère l'idée de séances de café-philo où l'on pourrait débattre sur des thèmes variés, même si l'éloignement ne me permet pas de participer à l'ensemble des activités. ».

ARINOPA 31, rue de la Marche 23320 Saint-Vaury 06 60 48 48 87 FB ARINOPA et sur www.arinopa.fr

Adhésion 10 euros - Bureau Simone Lamiraud-Laudinet Présidente, Ghislaine Blanchard Trésorière, Sylvie Mamalet et Jean-Michel Auxiètre Secrétaires

Club Bernage

« En ces moments si particuliers que nous traversons, à toutes et à tous je tiens, au nom du Conseil d'Administration du club et en mon nom propre, à vous apporter toute mon amitié et tout mon soutien.

Personnes vulnérables, nous devons nous protéger et respecter les gestes barrières indispensables mais soyez assurés que dès que la situation sanitaire nous le permettra nous essaierons de reprendre une vie et des relations aussi normales que possible. Les rencontres que vous attendez tous reviendront !

Je vous encourage à rester solidaires les uns vis-à-vis des autres ; cela, bien sûr, dans la limite de vos possibilités.

Je vous souhaite une bonne santé, et surtout prenez soin de vous. Si vous souhaitez me joindre n'hésitez pas. »

Martine Grimaud 05 55 80 33 30.

Chœur Accord

À l'origine de l'humanité le premier bébé poussa un cri : il chante ! Et c'est ainsi depuis la nuit des temps. Vous aussi vous avez envie de chanter ? Rejoignez-nous ! La chorale Chœur Accord est ouverte aux amateurs, débutants ou confirmés.

Après une saison en stand-by, pour les raisons que tout le monde connaît, Chœur Accord est repartie avec détermination et enthousiasme. Au répertoire pop, rock, blues, gospel, classique, etc. Notre chef de chœur, Marion Dubrana, artiste et professeur bourrée de talent, nous emmène explorer tous les genres qui nous plaisent, toujours dans la bonne humeur. Les projets sont les répétitions régulières et la collaboration avec d'autres choristes dans le but de se produire en concerts pour notre bon plaisir.

Pour tout renseignement : Hervé Benatte, Président : 06 30 96 24 95 ; Simone Lamiraud-Laudinet, secrétaire : 06 60 48 48 87 ; Marie-Christine Dissoubray, trésorière : 06 61 58 38 85

Croix Rouge

L'antenne de Saint-Vaury, de la Croix rouge départementale de Guéret, a pour objectif d'aider toute personne victime de la pauvreté et de l'exclusion. L'équipe de bénévoles du vestiaire de Saint-Vaury ouvre son local, les 2ème mercredis de 9h30 à 12h00 et 4ème samedis de chaque mois, de 13h00 à 17h00.

Elle organise tout au long de l'année, des braderies et participe au marché de Noël. Elle accueille également des personnes de passage, sans domicile fixe, de nombreuses personnes qui viennent chercher aide et réconfort, dans le respect et la confiance.

Un vestiaire et un espace brocante sont ouverts à tous, avec tous types d'articles neufs et d'occasion : vêtements, chaussures, vaisselle, jouets, livres… Cette activité fonctionne grâce aux dons matériels de particuliers. Les affaires données doivent être propres et en bon état. Les dons sont toujours les bienvenus, surtout pour le marché de Noël. Ils peuvent être apportés lors des ouvertures du local ou en prenant rendez-vous au point de contact.

Les dates d'ouverture du vestiaire sont à disposition chez les commerçants de Saint-Vaury.

Le vestiaire n'est pas seulement un lieu où l'on vient chercher des vêtements, c'est aussi un lieu d'accueil et d'écoute.

Contact pour toute prise en charge de personnes, en dehors des heures d'ouverture ou pour de plus amples renseignements, appeler le 05 55 81 39 98.

Orthographe-en-Marche

« Le club d'orthographe va hiberner quelques mois.

Je vous invite à jouer avec moi durant ces mois d'hiver. Site internet : **orthographeenmarchejeux.wordpress.com**

Chaque mercredi matin, dès le 6 janvier 2021, je vous lancerai un petit défi.

Plus ou moins difficile, sous forme de charade, rébus, mots croisés… Je n'en dis pas plus !

Dès que vous avez la réponse, vous me l'envoyez en message audio ou SMS au 06 34 98 63 13.

Si vous ne voulez pas dévoiler votre nom, donnez un pseudo. Ce sera plus facile !

Réponse la semaine suivante.

Résultats au printemps et… si la pandémie le permet le 4 avril 2021 pour la dictée saint-valérienne.

Si vous n'utilisez pas Internet et voulez participer, contactez-moi, nous verrons ensemble comment procéder.

Pour patienter, je vous propose une petite charade.

Mon premier, chacun d'entre nous en possède 2.

La mère de mon second regarde passer les trains.

Les Chinois adorent mon troisième.

Que suis-je ? »

Comité des fêtes

Malgré beaucoup de bonnes volontés et une équipe renforcée et renouvelée, l'année 2020 aura été une année très particulière. La seule manifestation que nous avons pu maintenir s'est déroulée le 22 juillet pour la foire de Roches. Cette manifestation traditionnelle a eu lieu dans un contexte sanitaire complexe ; un repas très apprécié a été proposé sous une forme différente, le comité des fêtes ayant fait appel à des maraîchers locaux pour les frites (lou potatgier dau nogier), avec un nombre de repas limité par rapport aux autres années. Le comité a fait aussi appel à des restaurateurs locaux pour proposer des plats à emporter dans les règles sanitaires imposées. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré pour cet évènement dans un grand respect des gestes barrières, à tous les commerçants présents, à l'association Radio du Citoyen Creusois qui a veillé au respect du nombre de personnes autorisées. Notre grand regret a été l'absence des ânes. Dans un contexte ordinaire le comité avait prévu de proposer des animations au public jeune ce qui n'a malheureusement pas été possible. Les autres manifestations, vide grenier, festival du jeu, fête de la Saint-Jean, le trail des 3 cornes et soirée d'Halloween n'ont pas pu se tenir. Nous attendons tous 2021 avec impatience afin de pouvoir nous retrouver et partager des moments de joie et de convivialité dont nous avons tant besoin.

Soyons solidaires, optimistes et bienveillants, prenons soin les uns des autres ! Les optimistes font d'une difficulté une opportunité et au comité nous sommes de cette trempe ! De cette épreuve que nous traversons il nous faut tirer les enseignements et plus que jamais encourager le partage et la solidarité.

Théâtre

Depuis plusieurs années, les acteurs de la troupe de théâtre de Saint-Vaury se réunissent une fois par semaine (le mardi 18h30) à la Maison des Associations afin de préparer la pièce qui sera jouée, si les conditions le permettent, dans le merveilleux cadre de la Chapelle Saint-Michel ou bien à la Salle des Fêtes.

Les conditions sanitaires n'ont pas permis aux acteurs de répéter et de présenter la pièce prévue en 2020.

Pour l'année 2021, une nouvelle pièce est en préparation :

« ***Dépêche-toi Bibiche, on va rater l'avion*** » de Jérôme Dubois.

« Leur voyage au Maroc, Marc et Sophie l'attendent depuis si longtemps ! Soleil et farniente, ils en rêvent depuis des mois ! Bye, bye, la grisaille de Paris, à eux le soleil de Rabat ! Mais le jour J, le départ s'avère plus compliqué que prévu ! Des valises difficiles à boucler et une voisine empoisonnante, surnommée la vieille chouette, vont vite faire monter la pression avant le départ ! Le fameux départ que la concierge espagnole de l'immeuble attend, elle aussi, avec beaucoup d'impatience, mais pas pour les mêmes raisons ! On dit que la concierge est toujours dans l'escalier, disponible, prête à rendre service… pas celle-là ! En effet, en l'absence de Marc et Sophie, sans leur dire, et pour se faire un peu d'argent, cette dernière a loué l'appartement à un couple de villageois. Mais leur séjour tant attendu à Paris va bien vite se transformer en cauchemar car rien ne va se passer comme prévu… »

Les portes claquent, les personnages se croisent sans forcément se voir, les quiproquos, les situations cocasses sont plus qu'au rendez-vous pour passer une excellente soirée de rire et de bonne humeur.

6 représentations sont programmées au mois de juin 2021 :

Vendredi **18 juin** 20h30, samedi **19 juin** 20h30 et dimanche **20 juin** 14h30.

Vendredi **25 juin** 20h30, samedi **26 juin** 20h30 et dimanche **27 juin** 14h30.

Vous êtes intéressés par le théâtre et voulez nous rejoindre, que ce soit en tant que spectateur et pourquoi pas en tant qu'acteur vous pouvez contacter Pascal Clerbout au 05 55 80 72 31

Association de Sauvegarde du Patrimoine

Ces vitraux, vous les avez vus, vous les regarderez avec plus d'attention.

En décembre 2019, l'association a été contactée par Nicole Bruneau. Son mari, Gilles Bruneau, est l'arrière-petit-fils du maître verrier Pierre Emile Babouot.

Récemment leur ont été remis certains carnets de ce maître verrier. Sur un carnet de répertoires de ses cartons, on peut lire : *« 1897 Saint-Vaury (Creuse) St Valéric ermite St Julien de Brioude soldat martyr fig de 1 min 35 s arch.12e St Valéric voir page 15 édition Daviau et Cie »*.

Nous leur avons envoyé les photos de ces deux vitraux, ils les ont authentifiés, la signature en bas des vitraux correspond à celle du maître verrier.

Pierre Emile Babouot est un Artiste-Peintre Verrier (1845 — 1921). Sa signature « inv » (a inventé) et pinx (a peint) montre qu'il réalisait ses vitraux à partir de ses propres cartons. Son atelier se trouvait rue Montbrun à Paris. Il a réalisé de nombreux vitraux dans l'Aube, l'Yonne, la Côte d'Or, la Seine-et-Marne… Pourquoi la Creuse ? qui l'a contacté, qui a payé ? Nous n'avons aucune trace.

Monsieur et Madame Brunaud devaient venir les photographier à Pâques, ils devaient figurer dans un ouvrage à paraître en 2020. Les circonstances sanitaires en ont décidé autrement.

Des architectes renommés (Les frères Perret), un sculpteur plus que connu (Pompon), maintenant un maître verrier, un bas-relief, des statues, un trésor (reliques, chasses). Cette église mériterait que l'on s'y intéresse.

Les membres de l'association souhaitent que le projet qui, suite à la donation Linares, avait été envisagé avec la municipalité se concrétise.

Association des anciens élèves du collège de Saint-Vaury

Président : Jean-Claude Tourbier.
Vice-présidente : Francine Lafaye.
Trésorier : Christian Bonnaud.

But de l'association : créer et entretenir des liens amicaux entre les anciens élèves du collège.

Le dernier rassemblement de l'association des anciens élèves du collège Saint-Vaury a eu lieu le 14 septembre 2019 à l'occasion de l'Assemblée Générale qui s'est tenue au restaurant de l'Étape Creusoise à Saint-Vaury.

L'après-midi a débuté par la visite du musée de la Mine à Bosmoreau-les-Mines où le charbon a été découvert en avril 1765 au village de Lamais. 193 ans plus tard, le changement stratégique de la politique énergétique de la France au profit du pétrole et du nucléaire signera la fermeture définitive de la Mine.

La pérégrination creusoise s'est poursuivie par la visite d'un élevage de bisons au lieu-dit Le Palais, commune de Thauron, constitué essentiellement de bisons d'Amérique.

Vers 18h30, le groupe était de retour à l'Étape Creusoise pour prendre une collation bien méritée avant de se regrouper pour la photo traditionnelle.

Après avoir pris connaissance des rapports moral et financier, tout le monde se mettait à table pour déguster un excellent et copieux repas.

L'association, victime des restrictions sanitaires, a dû renoncer à mettre en œuvre son voyage annuel prévu à Vichy et ses environs le 6 juin 2020. L'Assemblée Générale a également été annulée. Tous les membres espèrent vivement reprendre les activités en 2021.

Pour terminer, l'association a eu la tristesse de perdre deux de ses fidèles amis : Fanny Fretet et Gilbert Picaud.

As de trèfle

Le Club de pétanque « As de trèfle » est affilié à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal par l'intermédiaire du comité départemental de Creuse. Notre association compte 92 licenciés dont 16 jeunes.

Le club a participé de nouveau au championnat des clubs seniors (5 équipes engagées), vétérans (3 équipes engagées), féminines (une équipe en championnat régional et deux en départemental), et à la coupe de France durant les 3 premiers mois de l'année 2020.

Le contexte sanitaire exceptionnel de l'année 2020 n'a pas permis que la 18ème édition du National à pétanque Saint-Vaury–Guéret puisse se dérouler.

Nous espérons qu'elle aura lieu en juillet 2021 avec la participation des bénévoles et surtout des sponsors qui nous soutiennent depuis de nombreuses années.

Les entraînements ont lieu le **mercredi soir à partir de 17h00.**

L'école de pétanque a rouvert ses portes pour la saison 2020/2021. Elle fonctionne tous les samedis de 9h30 à 11h30. Elle a pour but, d'une part d'initier des jeunes garçons et filles à la pratique et aux règles du jeu de pétanque, et d'autre part, de les amener progressivement à disputer des compétitions officielles dans leur catégorie.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à venir nous rejoindre rapidement.

Le meilleur accueil vous sera réservé !

Contact : Philippe Durif 06 03 36 10 88

Créadanse

L'association CREADANSE propose des cours de danse modern'jazz les lundis soirs à la salle des fêtes de Saint-Vaury.

Ces cours, destinés tant aux petits qu'aux adolescents et aux adultes, sont encadrés par Charlène Janota, professeure diplômée de l'EPSE de Montpellier.

Notre traditionnel spectacle du mois de juin n'a bien entendu pas pu avoir lieu cette année vu le contexte sanitaire, mais cela n'a pas empêché nos danseuses de revenir en nombre au mois de septembre, plus motivées que jamais ! Un grand merci à elles et bienvenue aux nouvelles danseuses et nouveaux danseurs qui viennent de nous rejoindre !

Pour plus de renseignements vous pouvez nous contacter :
06 77 60 20 17 (Delphine) ou au 06 80 58 84 85 (Pascale)

Club Gymnastique Saint-Vaury

Comme toutes les associations, le club « Gymnastique Saint-Vaury a été en sommeil depuis le mois de mars.

Avec beaucoup de précautions, il s'est réveillé au mois d'octobre. Les 20 adhérents, tous "personnes à risques", ont dû respecter les consignes sanitaires. Se retrouver et faire des exercices d'assouplissement, d'équilibre, de renforcement musculaire, etc. a aidé chacun à reprendre une vie moins angoissante et plus dynamique.

Mais… restons prudents et vigilants.

Contacts : 05 55 80 33 30 et
05 55 80 24 45

Judo Club Saint-Vaury

Composition du bureau :

Président : Alain Dissoubray
Secrétaire : Tavenart Angélique
Secrétaire adjointe : Charenton Olivia
Responsable compétition : Gilles Demazy
Trésorière : Marie-Laure Lucquiaud
Trésorière adjointe : Martine Grimaud
Membre d'honneur du bureau : Jean-Luc Barbaire
Arbitres du club : Gilles et Louis Demazy
Professeur : Benoît TANCHOUX diplômé d'état 1° degré 3° Dan
Assistants club : Anaïs Just et Estéban Colombo

L'année écoulée a de nouveau vu nos judokas participer à de nombreuses compétitions départementales et régionales avec beaucoup de réussite :

Bonnat 1er tournoi départemental où notre club se classe 1er, **Couzeix** 30/11/2019, **Bourges** 01/12/19 : Emmanuelle Lestrade et Élie Gobled 1er, **Boussac** 25/11/19 : 5 or, 5 argent et 2 bronze, **Limoges** 07/12/19 : Solène Lestrade 1ère, Frédéric Frizot 2ème, Lionel Gobled 3ème, **Auzances** 21/12/19 : micro poussins Mélissa Michaud 1ère, Gaspard Barbaire 2ème, Robin Lefevre 3ème, **Aubusson et Roullet St Estèphe** 17/18/01/20 : Lionel Gobled 1er son fils Gaël 2ème, Solène Lestrade 3ème, Cloé Carlotti 3ème, Laurence Demazy 3ème, Frédéric Frizot 3ème, **Clermont Ferrand** 08/02/20 : Emmanuelle Lestrade 1ère, Maximin Demazy 2ème, Marion Guichard Legrand 3ème et sa sœur Louna 5ème, Merwan Ziani 2ème, Gaël Gobled 3ème, tournoi des couleurs à **Guéret** 16/02/20 : Solène Lestrade 2ème, Cloé Carlotti 3ème, Lionel Gobled 1er.

Nous devions organiser le tournoi départemental de judo le 14 mars 2020 mais la pandémie nous a obligés à annuler cette rencontre, dans un premier temps puis annuler définitivement la saison sportive 2019/2020.

Souhaitons que la prochaine saison soit plus simple à gérer.

ACTIVITÉS :

Cours de Judo de septembre à fin juin.

Tournois départementaux et régionaux.

Entraînements interclubs, stages.

Professeur :

Benoît Tanchoux, diplômé d'état BEES 3° Dan.

Assistants :

Anaïs Just et Estéban Colombo,
Ceintures noires 1° Dan

Cours de judo

Le mardi :

17h00/18h00 Micro-poussins 4/5 ans
18h00/19h00 Mini-poussins 6/7 ans
19h00/20h00 Poussins 8/9 ans
20h00/21h30 Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors et Séniors

Le vendredi :

18h30/19h30 Benjamins
19h30/21h30 Minimes Cadets, Juniors et Séniors

Tous renseignements complémentaires :
Alain DISSOUBRAY 05 55 80 14 41 / 06 60 93 51 00
E-Mail : alaindis@wanadoo.fr
Site internet : https://judoclubdesaintvaury.jimdo.com
Chèques vacances et coupons sport acceptés

Karaté Club Saint-Vaury (KCSV)

Existant depuis 15 ans maintenant, le club de karaté de Saint-Vaury a repris ses activités avec un bon esprit mené par une équipe dynamique et un professeur ceinture noire 2ème Dan, titulaire du Diplôme d'Instructeur Fédéral. Le club est affilié à la FEKAMT (Fédération Européenne de Karaté et d'Arts Martiaux Traditionnels).

Tous les jeudis soirs, les jeunes enfants âgés de 6 à 12 ans s'adonnent à la pratique du karaté à partir de 18h30. Les adolescents et les adultes se retrouvent les lundis à 19h00 et les jeudis à 19h30 dans le Dojo du gymnase de Saint-Vaury pour s'entraîner. Actuellement le club compte une trentaine de licenciés et est donc en constante progression. La pratique de ce sport permet d'acquérir bon nombre de valeurs (respect des autres, concentration, assurance, et confiance en soi...). Tout cela dans une bonne ambiance.

Horaires et jours des cours :
- 6 à 12 ans : tous les jeudis de 18h30 à 19h30,
- + de 12 ans et adultes : tous les lundis de 19h00 à 20h30 et tous les jeudis de 19h30 à 21h00.

Tarifs :
La licence FEKAMT à l'année est de 15 € pour les enfants de moins de 16 ans et de 22 € pour les plus de 16 ans et les adultes.
La cotisation au club est de :
- enfants de 6 à 13 ans : 60 € par enfant et par an,
- ados et adultes : 70 € par personne et par an,
- Possibilité de tarifs dégressifs à partir de 2 membres de la même famille.

Pour tous renseignements :

05 55 80 28 73 ou 06 81 29 77 30

Email : kc.saint-vaury@wanadoo.fr
page Facebook : Karaté Club Saint-Vaury
ou encore le plus simple est de venir essayer (2 cours gratuits) ou voir.

Club Vital'Gym

À compter du 4 novembre 2020, les mercredis soirs de 20h00 à 21h00, gymnase du collège Louis Durand, avec une éducatrice sportive UFOLEP.

Vous souhaitez vous maintenir en forme ! Ce club du FRJEP (*Foyer Rural de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire*) vous propose :

APE (Activités Physiques d'Entretien) Activités FITNESS : (assouplissements, renforcement musculaire, stretching, STEP, abdos fessiers, LIA) pour permettre aux pratiquants d'améliorer leur condition physique et leur hygiène de vie dans un souci de bien-être.

L'année dernière le club avait connu une très forte augmentation d'adhérentes passant de 16 à 35 personnes, mais malheureusement la COVID nous a bloqués le 16 mars et nous n'avons pas pu reprendre encore.

Nous espérons pouvoir recommencer nos séances en respectant tous les gestes barrières obligatoires.

Découverte sur 2 séances gratuites et séances ouvertes à tous sur présentation d'un certificat médical. Licence UFOLEP–R1.

Renseignements complémentaires :

06 81 58 53 11 ou annemariecauquil@orange.fr

Club de randonnée du Puy des Trois Cornes

Le club de randonnée du Puy Des Trois Cornes, implanté à Saint-Vaury depuis 21 ans, organise les mardis après-midis des sorties sur des distances variant de 6 à 12 km. L'association, affiliée à la Fédération Française de Randonnée pédestre, compte 130 adhérents.
Les activités repartent en douceur en respectant les précautions prévues en cette période bien particulière.
Notre rendez-vous du 8 mai, randonnée ouverte à tous sur 3 distances à allure libre, a été reporté à l'an prochain.
En septembre nous avons effectué notre séjour camping à Saint-Nazaire sur Charente avec l'île Madame, l'Hermione, Port des barques et ses carrelets, et traversée de la Charente avec le pont transbordeur unique en France.

Western Dance Saint-Vaury

L'association WESTERN DANCE Saint-Vaury a été créée en 2008 sous la loi 1901, elle adhère à Line Dance Academy de Mirande à laquelle elle est rattachée.

Les cours pour niveaux débutants, novices et intermédiaires ont lieu les mardis à partir de 18h30 à la salle des fêtes de Saint-Vaury et sont encadrés par des animatrices de l'association.

Une cotisation forfaitaire est proposée à chaque adhérent qui souhaite s'engager à l'issue de deux cours gratuits.

La carte d'adhésion délivrée à chaque adhérent lui permet également d'aller suivre des cours gratuits dans toutes les associations de danse country qui sont rattachées à Mirande.

Au cours la saison2019/2020 :

- La COVID-19 a stoppé la saison en Mars.
- Notre concert du 4 avril avec Lilly West a été annulé et sera reporté dès que les conditions sanitaires seront redevenues normales.
- Aucune autre prévision n'est envisagée à ce jour.

Les membres du bureau:

- Président : CHABROUX Gérard
- Trésorière : RAYRAT Pascale
- Secrétaire : FORGERON Sandra

- Tél : 06 73 25 07 84
- Email : westerndancesaintvaury23@gmail.com

Nous remercions la mairie de Saint-Vaury pour la mise à disposition de la salle des fêtes.

Basket Club

Depuis plusieurs années, le Basket Club Saint-Vaury démontre son dynamisme au travers du nombre croissant de ses licenciés (plus de 60 pour la saison 2020-2021), de ses excellents résultats sportifs et des manifestations qu'il organise.

La présence d'un public nombreux, apportant son soutien aux équipes dans une ambiance remarquée à l'occasion des rencontres à domicile et les 380 abonnés qui suivent la page Facebook du club confirment sa popularité.

Un bureau plus étoffé et structuré a été élu à l'issue de l'Assemblée Générale de juin dernier, permettant de poursuivre l'engagement du club dans les meilleures conditions.

Pour cette nouvelle saison 2020-2021, 6 équipes sont engagées dans les différentes compétitions :

- une équipe U11 en championnat mixte de proximité,
- une équipe féminine U15 en championnat inter-départemental avec la Haute-Vienne,
- 2 équipes masculines U15 et U17 (en entente avec les AEL Guéret) en championnat inter-départemental avec la Haute-Vienne,
- 2 équipes séniors, l'une en championnat départemental, l'autre en championnat Régional R3 pour la première fois depuis 10 ans.

Les bénévoles du club ont redoublé d'efforts pour respecter (et faire respecter) les protocoles sanitaires de la FFBB liés à la COVID-19 afin d'assurer la sécurité de tous. Malheureusement, après un début de saison prometteur tant sur le plan de l'envie que sur celui des résultats, cette crise sanitaire a interrompu la saison, laissant nos basketteurs orphelins de paniers.

Nous espérons, après ce second confinement, pouvoir retrouver rapidement l'ambiance survoltée du gymnase municipal et vous faire de nouveau vivre des émotions basket ! D'ici là prenez soin de vous.

Renseignements par mail :
bc-st-vaury@hormail.fr

Numéros utiles

Salle des Fêtes :
Tél. 05 55 80 19 37

Gymnase :
Tél. 05 55 80 24 28

Déchetterie :
Tél. 05 55 80 46 02
du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00
et le samedi de 14h00 à 18h00.

École maternelle :
Tél. 05 55 80 21 47

École primaire :
Tél. 05 55 80 20 63

Collège Louis Durand :
Tél. 05 55 80 20 07

Lycée Professionnel Louis Gaston Roussillat :
Tél. 05 55 80 27 55

Accueil de Loisirs Sans Hébergement :
Ouvert de 7h30 à 18h30
les mercredis et vacances scolaires
Tél. 05 55 80 24 26

Camping :
Tél. 05 55 80 29 82

Gîte rural :
Tél. 05 55 80 29 85

Bibliothèque :
Ouverte le mercredi de 14h00 à 17h00
Tél. 05 55 80 21 31

Gendarmerie :
Tél. 05 55 80 20 03

La Poste :
Tél. 05 55 80 10 19

C.H La Valette :
Tél. 05 55 51 77 00

Assistante sociale :
Permanence à la Mairie
les 2ème et 4ème mardis de chaque mois
Tél. 05 44 30 25 40

Aide à domicile : Guéret
Tél. 05 55 52 72 50

Antenne Croix Rouge :
Tél. 05 55 81 39 98

Repas à domicile :
A.L.R.D. Grand Bourg
Tél. 05 55 80 38 20

ARTISANS, COMMERÇANTS

ALIMENTATION :

Boucherie, charcuterie, traiteur :
Madeleine TROUVAT : 05 55 80 28 25

Boulangerie, pâtisserie « Au rendez-vous des gourmets » :
Anthony JALLET : 05 55 61 98 91

Dépôt de pains :
Robert DAUZET : 05 55 80 20 32

Supérette/Laverie Libre-Service :
Francine et Eric CRIBELIER : 05 44 30 11 17

ANIMAUX :

Gard'Nimaux :
Emie Multi-Services : 07 80 38 79 47
gardenimaux@gmail.com

ANIMATION :

Discomobile DJ Laurent :
Laurent TIDIERE : 05 87 40 90 44
06 34 96 13 61
tidierelaurent@sfr.fr
www.1djdansle23.com

AUTOMOBILE :

Achat, Vente, Dépôt vente :
SARL N.A PRESTIGE : 06 47 06 19 23

Carrosserie, réparations mécaniques :
SARL FERANDON et ASSOCIES :
05 55 80 18 67

BARS, RESTAURANTS :

Bar, restaurant, plats préparés à emporter Le Victoria :
Philippe CHEVILLION : 05 55 80 34 18
levictoria.st.vaury@gmail.com
Facebook : Restaurant Le Victoria

Pizza :
Lionel PIZZA : 06 27 67 03 75

Bar, restaurant routier, plats préparés à emporter L'Étape Creusoise :
Jean-Luc AUBRUN : 05 55 80 14 56

ÉCURIE DE PROPRIÉTAIRE
Déborah CATTEAU : 06 74 95 40 29
Lieu-dit Ribier
debcatteau@hotmail.fr

FOURRAGES :
ETA Rouly Serge : 05 55 80 15 07
06 87 01 22 22

INFORMATIQUE :

Maintenance, vente et réparation :
Hervé BELLANGEON : 06 86 79 41 62
herve@hbmi.fr

INSTITUT DE BEAUTE :
Ô Natur'elle
Audrey : 07 82 97 93 87
onaturelle23@hotmail.com
Facebook : Ô Natur'elle Audrey

PAPETERIE, PRESSE, TABAC :

Cadeaux, papeterie, tabac :
Robert DAUZET : 05 55 80 20 32

Cadeaux, loto, presse, tabac :
Anita PIGNAUD : 05 55 80 18 50

SALON DE COIFFURE :
Brigitte PRUGNAU : 05 55 80 14 18

Coiffure Harmonie:
Amandine SAMPAIX : 05 55 80 20 56

TAXIS, AMBULANCES :

Ambulances, VSL, taxi :
SARL ALPHA : 05 55 80 29 41
alpha.sarl937@orange.fr

TRANSPORT DE VOYAGEURS :
Voyages GRIMAUD : 05 55 80 27 78
grimaud.voyages@gmail.com

TRAVAUX DU BÂTIMENT :

Assainissement :
DUPRE SARL : 05 55 80 15 15

Bricolage, petits travaux d'entretien :
Pascal BOUERY : 05 55 80 18 33/06 77 57 21 39

Carrelage :
Richard BATAILLE : 06 15 52 03 21
tdkr.bataille@neuf.fr

Maxime PAPINI : 06 64 70 85 93
papini.maxime23@gmail.com

Charpente, couverture, menuiserie isolation, bardage :
SARL Bernard :
Claude BERNARD : 05 55 80 20 34
bernard.sarl @wanadoo.fr

Chappe liquide :
SARL Appli-chappe Limousin :
Fabice GABOR : 05 55 80 46 59/06 16 14 56 50
fabrice.gabor@hotmail.fr

Diagnostics immobiliers, amiante, gaz, électricité, plomb, DPE, loi Carrez :
Hervé BELLANGEON : 06 86 79 41 62
herve@hbmi.fr

Électricité générale :
Louis JAVION : 05 55 80 15 46

Électricité, carrelages, sanitaire, aménagement et décoration intérieur :
A à Z Rénovation 23
Marc MULLER : 05 55 41 05 81
06 64 42 70 71
contact@aazrenovation23.fr

Fabrication de mobilier en bois :
AGS 23
Enguerran PIGNAUD : 06 87 91 88 64
e. pignaud@ags23-agencement.fr

Maçonnerie :
Chatelus Rénovation : 05 55 41 20 98
06 15 35 11 58
www.chatelus-renovation.com

Maxime PAPINI : 06.64.70.85.93
papini.maxime23@gmail.com

Menuiserie, ébénisterie, agencement :
Serge JOYEUX : 06 98 47 56 72
Agréé Éco artisans RGE

L'Art du Bois :
Manuel ROOSSENS : 05 55 80 24 91
06 03 67 27 94
www.art-du-bois.fr

Plombier, chauffagiste, sanitaire :
Fabrice GABOR : 05 55 80 46 59
06 16 14 56 50
fabrice.gabor@hotmail.fr

SARL PEYNAUD : 06 16 83 98 48

SARL POUZEAUD : 05 55 81 99 03
06 30 92 27 18

Ramonage, entretien de chaudières et pompes à chaleur :
Fabrice GABOR : 05 55 80 46 59
06 16 14 56 50
fabrice.gabor@hotmail.fr

Terrassement, Assainissement, travaux publics :
Jean-Luc PRADEAU : 05 55 52 84 30
06 89 90 25 28

Maxime PAPINI : 06.64.70.85.93
papini.maxime23@gmail.com

BANQUES :
Banque Postale : 05 55 80 10 19
Crédit Agricole : 05 55 80 49 80
(distributeur 24 h/24)

ENTREPRISES :

Agencement de lieux de vente :
AGS 23 :
Enguerran PIGNAUD : 06 87 91 88 64
e. pignaud@ags23-agencement.fr

Atelier mécanique :
GAFPEM :
Sandrine GARNIER : 05 55 80 14 34
gafpem@aol.com

Élagage, débroussaillage :
SARL PEYNAUD : 06 16 83 98 48

Transformation de fruits :
Confitures Collines:
Sébastien CHATELAIN : 05 55 80 25 84
contact@collinesenlimousin.fr

PROFESSIONS MÉDICALES ET PARAMÉDICALES

Dentiste :
Maen ALISSA : 05.55.61.11.31/07.81.04.22.49

Infirmiers :
Benjamin REDON, Eric REDON, Jérémy REDON, Samy MALBRUNOT : 05 55 80 15 16

Masseurs-Kinésithérapeutes:
Audrey LAFONT : 06.15.77.15.01
Audrey LEBOURG : N° non connu à la date de l'impression
Céline MIRGUET : 06 46 49 75 13

Médecins :
Dr Jean-Marie CONQUET : 05 55 80 17 21
Secrétariat : 05 55 79 01 53
Dr Xavier JAMET :
secrétariat : 05 55 61 15 98
Dr Côme NIMPAGARITSE :
Secrétariat : 05 55 61 15 98

Ostéopathe :
Sandrine NICOLAS : 06 63 57 72 26

Pédicure, podologue :
Marie MARTIN : 05 55 51 95 82

Pharmacie :
Pharmacie La Valérienne
Paul JOUANNIN : 05 55 80 27 33

Psychologue :
Stéphanie SAVOY : 06.07.27.62.53

Vétérinaire (Ostéopathie, Acupuncture, Homéopathie et Phytothérapie) :
Jean-Claude COLOMBO : 05 55 41 02 11
vetosteolajarige@gmail.com

GÎTES ET TABLES D'HÔTES

Gîtes de France :
Le Gîte au CHEZ
James et Rachel RATTRAY
Réservation : 05 55 80 48 33
giteauchez@wanadoo.fr

Le Gîte des 3 Cornes
Nathalie CHAPUT
Dompeix
Réservation : 05 55 80 26 39/06 08 66 87 35
info@gitedes3cornes.fr

Le Domaine de la Châtre
Stéphane DEVILLETTE
La Châtre
Réservation : 05 55 80 20 22/06 14 95 14 17
www.domainedelachatre.com
stephdevillette@sfr.fr

Domaine de La Jarrige
Gîtes, Chambres et Tables d'hôtes, Loft,
Espace bien-être Boutique Rom-Antique
Yolande et Marc MULLER
Réservation : 05 55 41 05 81/06 64 42 70 71
contact@domainedelajarrige.fr
www.domainedelajarrige.fr

Gîte Communal La Valette
Réservation à la Mairie de Saint-Vaury :
05 55 80 20 17

Chambres et Tables d'Hôtes :
Domaine de La Jarrige
Yolande et Marc MULLER
Réservation : 05 55 41 05 81/06 64 42 70 71
contact@domainedelajarrige.fr
www.domainedelajarrige.fr

Le Gîte au CHEZ
James et Rachel RATTRAY
Réservation : 05 55 80 48 33
giteauchez@wanadoo.fr

Chambres d'Hôtes :
Village de vie
Béatrice MARISA
Réservation : 07.63.20.87.39

Mairie :
Ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Tél. 05 55 80 20 17 - Fax. 05 55 80 22 16
E-mail : secretariat.mairie@saint-vaury.fr/Site Internet : www.saintvaury.fr
En dehors des heures d'ouverture de la mairie et en cas de besoin urgent vous pouvez contacter directement les services techniques au : **06 12 77 04 28**

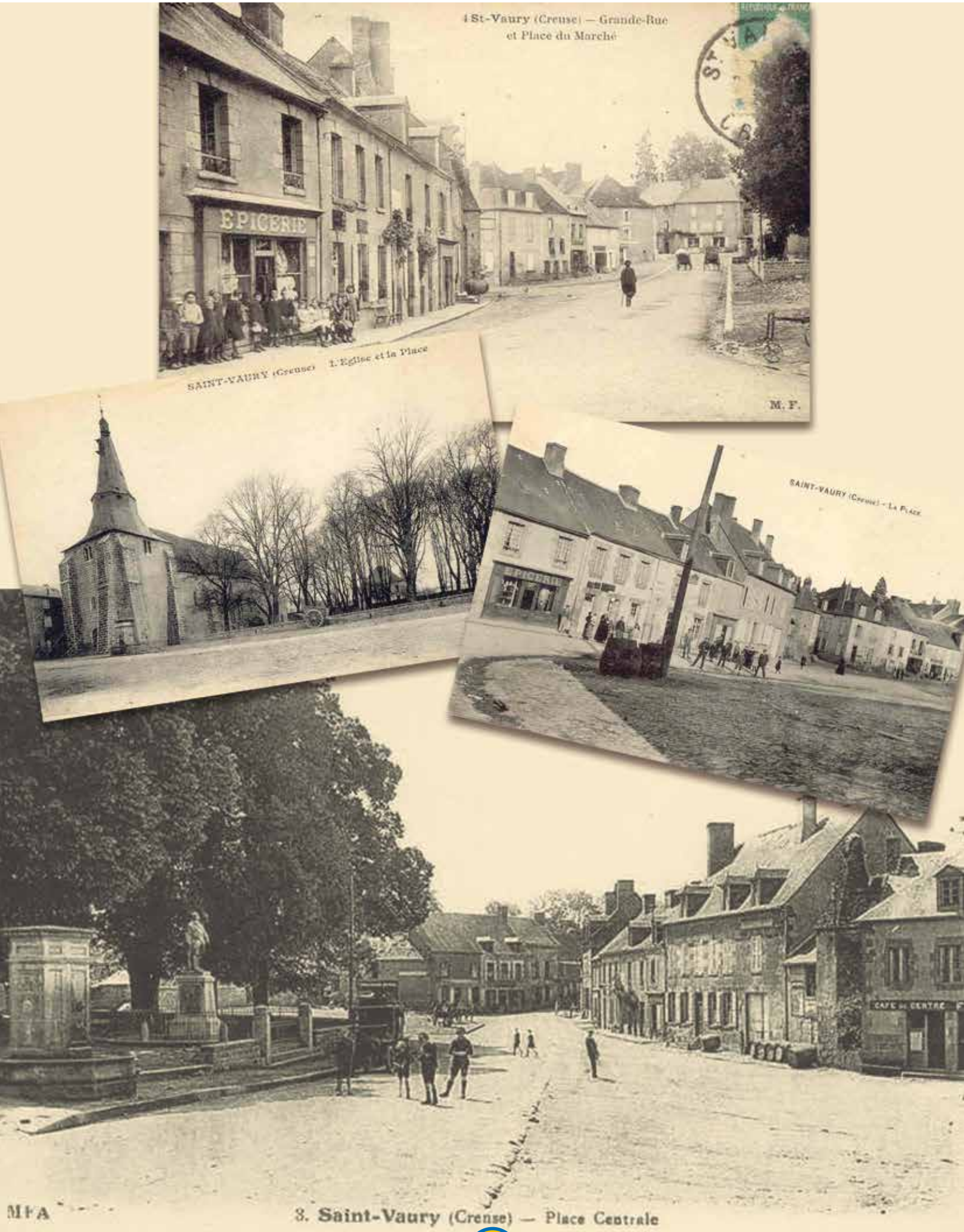

3. Saint-Vaury (Creuse) — Place Centrale